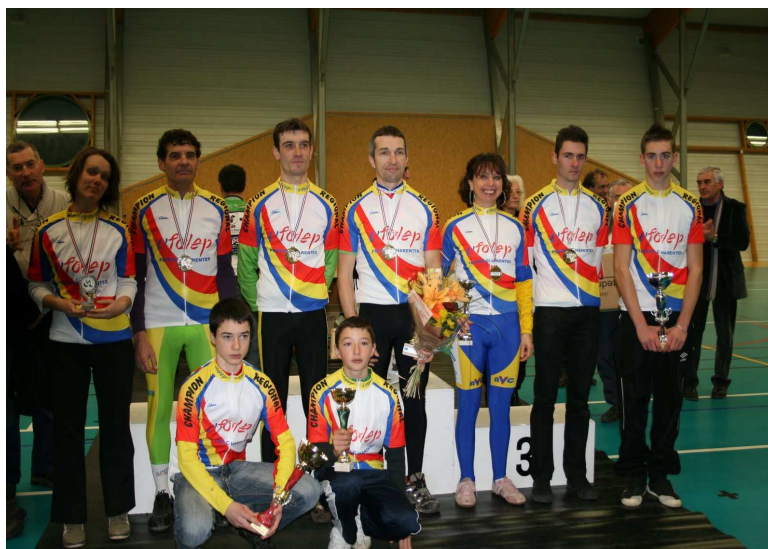


CYCLO-CROSS Poitou-Charentes

Saison 2011 / 2012

Ouverts aux VTT (selon conditions)



• CHAUFFAGE
• PLOMBERIE
• SANITAIRE

Eurl RIVAUD
PLOMBERIE • CHAUFFAGE

• RAMONAGE
• DEPANNAGE

Longes
86600 SAINT SAUVANT
Port. 06 78 00 45 35
Tél./Fax : 05 49 18 05 92
e.rivaud@orange.fr

SEBASTIEN BOUCHET
Un passionné à votre service

Speed CYCLE VENTES . REPARATIONS . ACCESSOIRES

14 bis ROUTE DE NIORT
86400 SAVIGNÉ
Tel./Fax 05 49 97 21 57

TAXI
Eric BIRONNEAU
tél : 05 49 27 67 18

VEHICULE CLIMATISE pour votre confort
Toutes distances - Nuit et Jour - English spoken
Siret 481 680 030 00012
TRANSPORT DE VOYAGEURS : gare, aéroport
TRANSPORT DE MALADE ASSIS : dialyse, consultation, hospitalisation
TRANSPORT DE COLIS
Le Coudray - 79500 St-LEGER DE LA MARTINIÈRE - 79120 SEPVRET

Turpaud
CONSTRUISSONS VOTRE Avenir...

51, rue du Moulin - AIFFRES
TEL. 05 49 32 02 58
FAX 05 49 32 13 47
info@turpaud.fr

www.turpaud.fr

GRAND DÉVELOPPEMENT SECONDŒUVRE PISCINE - SPA ÉNERGIES RENOUVELABLES

Artisan **BERLAND Mickaël**
Peintre à LEZAY 06.69.55.99.61

Peintre applicateur de peintures intérieures et extérieures
Peintre applicateur de revêtements muraux et sols
Peintures décoratives
(patines, enduits structurés, peintures à effets...)
Imitation de matières et trompe-l'Œil - Travaux de vitreries

REGLEMENT CYCLO-CROSS

1) ORGANISATION GENERALE D'UN CYCLO-CROSS :

Les clubs organisateurs et les participants doivent se référer au règlement national (www.cyclisme-ufolep.info).

Les organisateurs doivent tracer des circuits de 1,5 à 3,5 km et surtout ne pas essayer de chercher la difficulté maximum. Chaque circuit sera vérifié pour chaque organisation par des responsables coureurs de la commission régionale cyclo-cross qui peuvent demander à l'organisateur de modifier quelques points qui sembleraient dangereux ou imposer des portions de portée.

Les vélos de type route sont autorisés munis d'un guidon plat ainsi que les VTT, à la condition que la longueur du cintre n'excède pas 50 cm.

Les VTT ne seront pas autorisés sur les championnats.

Les guidons plats ne seront pas autorisés sur tous les championnats.

Durée des compétitions :

- 45 minutes + 1 tour avec marge de 1 à 2 minutes
- ou après 25 mn de course, le même nombre de tours à effectuer,
- le cyclo-cross est également ouvert aux féminines et cadets avec une durée de course de 25 minutes + 1 tour
- une durée de course de 15 minutes + 1 tour pour les minimes

Catégories jeunes :

- Les cyclo-cross dits initiation sont réservés aux enfants d'un âge maximum de 12 ans (2 catégories d'âge 5/8 ans et 9/12 ans). Engagement gratuit conseillé. RAT à souscrire auprès de votre FOL.
- Pour les minimes 2^{ème} année (14 ans) qui souhaiteraient faire la saison cyclo-cross 2011/2012 en cadets, un simple surclassement suffira (certificat médical de surclassement obligatoire).
- Pour les cadets, les surclassements devront être soumis au docteur du comité départemental UFOLEP dont ils dépendent.
- Conformément au règlement national UFOLEP activités cyclistes, les cadets ne peuvent participer qu'à une seule épreuve par week-end.
- Pour les initiations jeunes, fournir un certificat médical et une autorisation parentale à l'engagement.
- Pour participer avec les séniors, les cadets à double appartenance doivent présenter un surclassement exceptionnel à la pratique du cyclisme avec les adultes.

Caractéristiques techniques :

- Le changement de vélo s'effectuera seulement sur bris mécanique et à un poste fixe mis en place par l'organisateur. S'il n'y a pas de poste prévu, il aura lieu au podium. Tout contrevenant à cette règle se verra mis hors course. Possibilité de changer de vélo entre coureurs uniquement au podium sur bris.
- Le changement de roue sera laissé libre à chaque participant et toléré entre coureurs.
- Le port du casque est obligatoire pour les compétitions et les échauffements.
- Le port du maillot de champion est obligatoire.
- Le cyclo-cross annulé perdra son tour d'organisation l'année suivante (sauf conditions climatiques exceptionnelles).
- L'échange de matériel (sauf vélo) entre concurrents est toléré.

2) DEMANDE DE CARTONS :

Pour la saison 2011/2012 mise en place de la procédure logiciel Ouest-cartes. La demande doit intervenir 8 jours avant la course délai de rigueur et doit être envoyée avec les dates de renouvellement de l'année à venir au responsable régional accompagnée de la photocopie de la licence UFOLEP ou du bordereau de demande de licence homologuée par l'UFOLEP ainsi que de la photocopie du certificat médical. Il sera demandé de préciser, lors de la prise des cartons s'il s'agit d'un VTT ou Non.
Prix du carton : 3 € (pour tout nouveau cyclocrossman joindre la demande de délivrance d'une carte cyclocross).

3) ENGAGEMENTS :

(obligatoires sur papier libre ou par téléphone jeudi soir dernier délai)

Les engagements seront de **4,50 €**. Chaque cyclocrossman doit présenter son carton et sa licence lors de la prise du dossard.

4) CATEGORIES ET REGLEMENT :

Les cyclocrossmen de plus de 17 ans, et les jeunes de 16 ans surclassés, seront classés dans la catégorie immédiatement supérieure **lorsqu'ils totaliseront** dans leur catégorie **sur les épreuves UFOLEP**, au cours de la même saison, **30 points et plus**, dans les conditions suivantes : **Seuls les points marqués sur les épreuves UFOLEP seront comptabilisés.**

Il y a 10 partants et plus		Il y a 9, 8, 7 ou 6 partants		Il y a 5 partants et moins	
Places	Points	Places	Points	Places	Points
1er	10	1er	5	1er	3
2è	7	Sa place est indiquée sur la carte cyclocross		Sa place est indiquée sur la carte cyclocross	
3è	6	2è	0	2è	0
4è	4	3è	0	3è	0
5è	3	4è	0	4è	0
La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cyclocross		5è	0	5è	0
		Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclocross		Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclocross	

Les ex-licenciés FFC seront classés de la façon suivante :

- PASS.CYCLISME = 2ème cat. Cyclo cross
- PASS.CYCLISME OPEN = 1ère cat.
- EX-REGIONAL <20 points 1ère cat.

Tout nouveau licencié UFOLEP sera en 3ème cat. Cyclo-cross et voir tableau correspondance route et cyclo-cross.

Les nouveaux doubles licenciés UFOLEP/FFC, PASS.CYCLISME OPEN et PASS.CYCLISME seront classés en 2ème cat. Cyclo-cross.

Tout licencié UFOLEP cyclo-cross qui sollicite une licence FFC PASS.CYCLISME OPEN sera classé en 2ème cat cyclo-cross UFOLEP sans possibilité de descente s'il était classé en 2ème ou 3ème cat cyclo-cross UFOLEP. Par contre s'il est classé en 1ère cat cyclo-cross UFOLEP il reste en 1ère sans possibilité de descente.

Toute nouvelle licenciée UFOLEP n'ayant jamais pratiqué le cyclocross en compétition. Elle sera classé en catégorie « Féminines » pour la pratique du cyclocross.

Toutefois, si elle le désire, elle pourra demander à être classée en 3ème catégorie. Dans ce cas, le choix sera fait pour la saison complète ; lui sera appliqué le règlement « des montées » afférent à cette catégorie.

Pratiquant(e)s Route		
Licence saison dernière ou en cours	Catégorie Route	Accueil UFOLEP pour le cyclocross
X	Fém. ou 3è	Fém. ou 3è
X	GS	3è
X	3è	3è
X	2è	3è
X	1e	2è

5) RESULTATS :

Ils doivent être envoyés dans les plus brefs délais au responsable cyclo-cross régional. Les organisateurs doivent joindre la liste des engagés et marquer impérativement les résultats sur les cartons.

Si les résultats ne sont pas envoyés au responsable cyclo-cross, le cyclo-cross ne sera pas reconduit sur le calendrier l'année suivante.

6) CHAMPIONNATS :

- Pour participer au championnat régional il faudra avoir participé à 3 cyclo-cross en Poitou-Charentes. Toute demande de carton intervenant après le 1^{er} janvier donnera le droit au cyclocrossman de participer au championnat régional mais sera hors classement.

Même cas pour tout coureur n'ayant pas son quota de courses (3). Tout engagement qui intervient dans les 72 h avant le championnat régional sera doublé.

- Obligation d'avoir participé à 2 cyclocross en Poitou-Charentes pour participer au Championnat Départemental UFOLEP cyclocross.

7) RECOMPENSES :

- Les récompenses seront remises au dernier cyclocross de la saison.

Rappel : la participation aux championnats départementaux et régionaux, phases préalables du championnat national, est obligatoire pour les sélectionnés.

Saison 2011/2012 : Maintien du challenge par catégorie de valeur sur toute la saison en Poitou-Charentes.

Engagement OBLIGATOIRE - 48 h avant l'épreuve dernier délai

CALENDRIER CYCLO-CROSS 2011 / 2012

Horaires de départ : initiation jeunes : 13 h 30
cat. 3, cadets, minimes, féminines : 14 h
cat. 1 et 2 : 15 h 30

Dimanche 23/10..... TAIZE-AIZIE (16 EC Taizé-Aizie)

Dimanche 30/10..... ST-CLAUD (16 CC St-Claudais)

Mardi 01/11..... MONTMORILLON (86 Lycée agricole - JPC)

Dimanche 6/11 BRIE (16 LC Brie) - **jeunes**

Vendredi 11/11 CHAUNAY (86 CA Civray)

Dimanche 13/11..... LUXE (Guidon Manslois 16) - **jeunes**

Dimanche 20/11..... LA MOTHE ST-HERAY (79 CC Nanteuil)
jeunes

Dimanche 27/11..... MARANS (VC Marandais 17)
(nouveau site) - **jeunes**

Samedi 3/12 JONZAC(17) pédale jonzacaise

Dimanche 4/12 MAGNE (86 UVC Couhé)

Dimanche 11/12..... BRUX (86 UVC Couhé) - **jeunes**

Dimanche 18/12..... SOUVIGNE (16 ALGP)
(Champ. Dptaux 16.17.86.79)
engagement obligatoire avec le 15 décembre
14 h - cadets / juniors / séniors A et B
15 h 30 - minimes / féminines / vét A et B, + 60 ans

Samedi 31/12 LE TREUIL (16 AL Gond-Pontouvre)
2 départs : 13 h et 14 h 30

Dimanche 8/01 SEPVRET (79 CC La Légère)

Dimanche 16/01 LATILLE (86 CC Poitevin)
Champ. Régional 14 h
14 h - cadets / juniors / séniors A et B
15 h 30 - minimes / féminines / vét A et B, + 60 ans

Sam. 21/01 et Dim. 22/01PUYMERLE (16 Gd-Pontouvre
et CC Aussac Vadalle)
Cyclocross à étapes
(2 étapes + CLM) - Dossier d'engagement et
règlement à demander à l'organisateur
(GAUHTIER Christian - 20 rue Jacques Brel -
16730 LINARS)

Dimanche 29/01 VILLIERS EN PLAINE (79) - **jeunes**

Sam. 4/02 et Dim. 5/02.....CHAMPIONNAT NATIONAL
à FOURMIERS (59)

Dim 12/02 MANSLE (16 Guidon Manslois)
Jeunes
Remise du challenge

SPEAKERS

16 - LALANDE André - 11 impasse du Marais - cité des Moines - 16400 LA COURONNE 05 45 61 26 60

86 - MARTIN Joël - 86390 BOURG ARCHAMBAULT 05 49 91 81 82

RESPONSABLES CYCLO-CROSS POITOU-CHARENTES

RESPONSABLE REGIONAL	RIBARDIERE Jean-Marie 6 rue des Groges - 86320 GOUEX.....	Tél 05 49 48 39 41 jean-marie.ribardiere@orange.fr	Fax 09 62 22 07 83
Responsables des classements	BOURDIN Corine et RIBARDIERE Jean-Marie		
Assité de	BOIREAU Thierry Cherves - 16560 JAULDES	06 72 70 96 92	
	TROCHON Bruno 16 rue du Dolmen - 79400 NANTEUIL.....	05 49 05 24 64	

CORRESPONDANTS DES CLUBS ORGANISATEURS

PEDALE JONZACAISE (17)	PINAUD Michel 12 rue dugat - 17270 MONTGUYON	05.46.04.18.94	
CA CIVRAY (86)	GRANIER Michel Vant - 86510 CHAUNAY	05.49.59.13.88	
GUIDON MANSLOIS (16)	FRAINAUD Michel route de Goué - 16230 MANSLE.....	michel.frainaud@wanadoo.fr	05.45.20.38.26
EC TAIZE-AIZIE (16)	RENOUX Dominique La Tarentelle - 16700 TAIZE AIZIE	dominique-renoux@orange.fr	Tel/fax 05 45 31 22 62
CC NANTEUIL (79)	Bruno TROCHON 16 rue du Dolmen - 79400 NANTEUIL.....	bruno.peggy@cegetel.net	05 49 05 24 64
AL GOND-PONTOUVRE (16)	GAUTHIER Christian 20 rue J. Brel - 16730 LINARS.....	algp.cyclo@cegetel.net	06.79.01.19.73 05 45 91 26 12
UVC COUHE (86)	BOURDIN Corinne Le jeune Balluc - 86400 BLANZAY	fc-bourdin@hotmail.fr	05 49 87 43 91
CYCLE POITEVIN (86)	TROCHON Christophe 24 rue de la république - 86190 LATILLE.....	trochonleaud@hotmail.fr	05.49.54.80.85
BRIE LC (16)	BOIREAU Thierry Cherves - 16560 JAULDES	thierry.boireau@jauldes.fr	06.72.70.96.92 05.45.69.38.35
CC St-CLAUDEAIS (16)	GOURSAUD Maurice Chez Beard - 16450 St-CLAUDE.....	05.45.30.37.40	
CC LA LEGERE (79)	BIRONNEAU Eric le coudray - 79500 ST-LEGER LA MARTINIERE	christinebironneau@orange.fr	05.49.29.48.83
CC AUSSAC VADALLE (16)	MAUPETIT Bernard Fraîche Bise - 16560 AUSSAC VADALLE		
VC MARANS (17)	GAY Patrick 8 rue Both Courant - 17230 MARANS.....	patrickgay1436@neuf.fr	05.46.01.44.60
JPC LUSSAC (86)	DARDILLAC Cyril 31 rue de la vergnade - 86500 SAULGE.....	cyril.dardillac@saulge.net	06 75 42 33 29
ACV VILLIERS EN PLAINE (79)	BOUCHERY Jean-Michel 11 la Bouterie - 85420 DAMVIX.....	jean-michel.bouchery@wanadoo.fr	02 51 87 12 25